

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant
Adhésion à l'ANCCLI 2014	1 000 €	Département de la Moselle	6 581,16 €
Frais de déplacements des membres de la CLI en dehors du Département	287,24 €		
Frais d'interprétariat	5 293,92 €		
Réalisation et diffusion de la première Lettre de la CLI de Cattenom pour 2014	6 634,26 €	Demande de prise en charge des frais de communication par l'ASN (avance des frais assurée par le Département de la Moselle)	7 000 €
		Demande supplémentaire de prise en charge des frais de communication par l'ASN (avance des frais assurée par le Département de la Moselle)	4 250 €
Total	13 215,42 €		17 831,16 €

Le faible montant de dépenses lié aux Lettres de la CLI vient du fait que la seconde Lettre a été éditée et payée début 2015, suite à la seconde réunion de la CLI et au comité de rédaction de la Lettre ayant eu lieu le 16 décembre 2014.